

Le Mensuel

DE POMPIGNAC

TRAVAUX



Début Mai, commenceront les **travaux d'extension du réseau d'assainissement** pour le chemin de Gachet et le haut du chemin de la Tourasse.

EN BREF

> Le **Plan guide officiel de la commune** vient de sortir. Vous le trouverez ci-joint. D'autres exemplaires sont à votre disposition à la Mairie.

> Le **Pompignac Handball Club** a été créé au dernier trimestre 2013. Son président est Tony Grilo. L'équipe a jusqu'à présent gagné toutes ses rencontres (*dix victoires sur dix matches*). Elle s'entraîne à la salle des sports de Pompignac et convie chaleureusement le public à assister à ses tournois (*informations sur le panneau lumineux et sur le site de la commune*).

> Des **panneaux présentant le plan des lotissements** vont sous peu être posés à l'entrée des Hameaux de la Laurence et du Parc de Cadouin.

> Une **aire de covoiturage** a été aménagée en collaboration avec le Conseil Général, allée des Pins, sur les 11 premières places du stationnement contigu au stade. Voir les panneaux récemment posés à cet effet.



Vous souhaitez nous communiquer une information, ou tout simplement nous contacter ?

Envoyez-nous un mail à : lemensuel@pompignac.fr

À LA UNE

ÉLECTIONS MUNICIPALES

ÉLUS AU SERVICE DU VILLAGE



Ces dernières élections ont apporté un bel enseignement : alors que dans le pays les électeurs ont décidé de boudier les urnes (*34,90 % d'abstention, taux historique*), la participation a battu tous les records à Pompignac avec 74,77% au second tour (*mieux encore qu'en 2008 – 71,80 %*).

Il faut dire que l'enjeu était conséquent. Soit c'était le retour de l'ancienne équipe, soit c'était un nouveau mandat donné à l'équipe en place, pour continuer l'effort engagé et parfaire les résultats accomplis pendant les six dernières années. Une majorité de Pompignacais a reconnu le travail sans relâche de ses élus, tellement visible dans tout ce qui a vu le jour depuis six ans... Une majorité d'électeurs a voulu que cet élan se poursuive, sans interruption, pour les années à venir. Elus, et maintenant représentants de toute la population, nous avons su entendre les recommandations, en forme de vote, qui nous ont été faites : que la nouvelle équipe soit plus unie, que la communication soit mieux organisée, que l'on rassure régulièrement les Pompignacais par des réponses bien nettes face aux rumeurs et aux calomnies. La proportionnelle s'appliquant maintenant à notre commune, des élus d'opposition siègent désormais au conseil municipal. Cette assemblée ainsi configurée profitera de cette diversité. Mais pour cela il faut savoir

tourner la page. Certains mauvais perdants veulent au contraire recommencer la campagne électorale. Ils diffusent de nouveaux tracts aux paroles violentes et refusent le verdict des urnes. Ils engagent des recours pour faire annuler les élections, ils déposent des plaintes multiples : "condition incontournable pour espérer un apaisement dans notre commune", disent-ils ! Quel paradoxe ! Or, nous sommes tous lassés de cette mauvaise cuisine. Maintenant il faut dépasser les rancœurs, remiser les ambitions personnelles. Il faut laisser travailler l'équipe qui a été élue et que tous se mettent sans réserve au service de la commune.

Car le 30 mars, vous avez en effet élu 18 conseillers de la majorité municipale et 5 conseillers de l'opposition ; lors du premier conseil municipal, le samedi 5 avril, Denis Lopez a été élu maire, et le Conseil a ensuite élu les six adjoints : Françoise Immer (*affaires scolaires*), Florent Loddo (*sport et associations*), Céline Deligny-Estovert (*voirie, assainissement, réseaux*), Bruno Ravail (*solidarités*), Myriana

David (*culture et animation*), Vincent Ferreira (*communication*).

Le travail a repris aussitôt sur les chantiers en cours, et le nouveau programme se met en place rapidement. Voici déjà la naissance du "Mensuel", qui vous apportera régulièrement les informations courantes. Les Pompignacais ont voulu, quel que soit leur vote, que leur commune soit gérée efficacement et dans la sérénité. Aussi un grand remerciement leur est-il adressé en ce début de mandat pour leur participation active à ces élections. Un grand merci va aussi à tous ceux qui ont considérablement travaillé à la conduite des programmes pendant le mandat achevé, à tous ceux qui se sont investis pour concevoir le programme 2014-2020. Et bravo à ces nouveaux élus pour leur engagement ! Ils savent ce que cela coûte en temps et en énergie, et leur famille aussi, car être élu c'est être au service des autres. Les voilà déjà partis pour six années de travail intense : soutenons-les dans leur tâche pour le bien de tous.

RAPPEL



LES HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale est ouverte du **lundi au vendredi** de **8h30-12h** et de **14h30 à 18h**. La levée du courrier a lieu à 15h10.

L'agence est ouverte aussi le **samedi** de **9h à 12h** et la levée du courrier est à 11h20.

BUDGET

322 500 EUROS DE SUBVENTION POUR LA STATION D'ÉPURATION

Lors du conseil municipal du 3 mars, la subvention du conseil général de 322 500 € accordée à la commune pour la nouvelle station d'épuration a été ratifiée par les élus. De même les 3000 € d'aide exceptionnelle accordée à la commune par le Ministère de l'Intérieur (à l'initiative du sénateur Xavier Pintat) pour la tempête des 26-27 juillet 2013 et les 6000 € de subvention sur la réserve parlementaire (ligne personnelle de Mme la Députée Martine Faure) pour l'équipement informatique des écoles. S'ajoute lors du conseil municipal du 14 avril, l'acceptation de la subvention de 17 019 € du Conseil Général au titre du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes. Le Conseil municipal a décidé d'affecter cette somme au programme de voirie 2014 (budget de 300 000 € HT).

LOTISSEMENTS COMMUNAUX DERNIERS TERRAINS DISPONIBLES

Il reste :

- un lot à vendre sur les six, dans le lotissement communal "La Clairière de Lauduc" (1100 m²).
- un lot à vendre sur les trois, route de l'Eglise (1000 m²).
- 3 lots à vendre sur les 18 lots du "Vallon de Lannegran", avenue de la Plaine (600 m² environ).

Si vous êtes intéressés, merci de vous adresser à la mairie, service de l'urbanisme (Tél. : 05 57 97 13 04).

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2014

LA REPRÉSENTATION COMMUNALE DANS LES DIVERS SYNDICATS ET ORGANISMES

Au cours du conseil municipal du 14 avril, les représentants de la commune aux organismes extérieurs ont été élus : Céline Deligny-Estovert, titulaire pour le Syndicat de l'eau (SIAO de Carbon Blanc) et Pierre Bousseau, comme suppléant. Pour le Syndicat Départemental d'Énergie Électrique (SDEEG), Serge Saint-Girons a été élu représentant titulaire et Benjamin Boulet suppléant. La commune avait aussi à nommer un correspondant Défense. Cet interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du Département et de la Région a pour mission d'associer pleine-

ment tous les citoyens aux questions de défense. Florent Loddo a été élu à ce poste avec Gérard Dubois comme suppléant. Un correspondant tempête a aussi été élu, Abdeltif Rbib, avec Serge Saint-Girons comme suppléant. Cette fonction suppose une connaissance des réseaux et des techniques de rétablissement suite aux intempéries. Il faut aussi une disponibilité entière au moment des catastrophes naturelles pour transmettre un état des lieux aux opérateurs et aux organismes, afin de permettre la remise en fonction des réseaux dans les plus brefs délais.

ASSOCIATIONS

ATTRIBUTION DES PREMIÈRES SUBVENTIONS

La mairie apporte un soutien très important aux associations qui œuvrent sur le territoire de la commune : mise à disposition de salles et d'équipements, investissements très lourds (construction de bâtiments, réhabilitation d'installations, achat de matériels...), financement des charges (toutes consommations), mise à disposition de personnels pour diverses activités, participation à l'organisation des manifestations... De plus, le conseil municipal vote chaque année des subventions complémentaires de fonctionnement, pour les associations qui en font la demande et qui démontrent un réel besoin de soutien. À mesure que les dossiers sont présentés en mairie par les associations et traités, les subventions sont votées au fil de l'année lors des conseils municipaux. Les premières subventions complémentaires au titre de l'année 2014 ont concerné le club des aînés (750 €), les Anciens combattants (600 €), la Société archéologique et historique du Canton de Créon (80 €), l'Amicale des Dirigeants Territoriaux du Créonnais (100 €).

L'ACTUALITÉ EN IMAGE

LES ÉLUS MUNICIPAUX



Les 18 élus de la majorité (de gauche à droite) : Françoise Delisle-Blanc, Valérie Ganier, Vincent Ferreira, Serge Saint-Girons, Mireille Ferréol, Françoise Capgrand, Lionel Darracq, Laetitia Pons, Céline Deligny-Estovert, Abdeltif Rbib, Denis Lopez, Philippe Destruel, Benjamin Boulet, Françoise Immer, Myriana David, Florent Loddo, Nicole Lafiteau Boyer, Bruno Ravail.



Les cinq élus de l'opposition (de gauche à droite) : Gérard Sébie, Christel Le Divelec, Francis Massé, Vincent Gibelin, Nathalie Papet.

SOLIDARITÉ

ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Une autre délibération importante a eu lieu lors du conseil municipal du 14 avril : l'élection au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ont été élus parmi les conseillers : Bruno Ravail, Laetitia Pons, Mireille Ferréol, Françoise Delisle-Blanc, Valérie Ganier, Nathalie Papet. Le Maire est président de droit du CCAS. Il nommera pour compléter le conseil six personnalités extérieures représentant les organismes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social. Un appel à candidature a été lancé via un affichage régulier de quinze jours. Nous vous dévoilerons les noms des personnes désignées dans notre prochaine édition.

ÉTAT CIVIL

LA VALIDITÉ DES CARTES D'IDENTITÉ PASSE DE 10 À 15 ANS

A compter du 1^{er} janvier 2014, les cartes nationales d'identité délivrées après le 1^{er} janvier 2004 pour les personnes majeures sont automatiquement valides pour 15 ans, sans qu'il soit nécessaire de renouveler la carte. En revanche pour les personnes mineures, les cartes nationales d'identité sont valables 10 ans seulement après la délivrance de la carte. Pour les personnes majeures qui souhaitent voyager à l'étranger où la carte

nationale d'identité française est reconnue, il est nécessaire de prendre des renseignements sur le site du Ministère des Affaires Etrangères (www.diplomatique.gouv.fr). En effet certains pays, comme la Turquie, ne reconnaissent pas la prolongation de validité à 15 ans des cartes actuelles. Dans ce cas seulement l'administration acceptera de renouveler les cartes qui auront dépassé le délai de 10 ans.

ÉLECTIONS

ELECTIONS DES REPRÉSENTANTS FRANÇAIS AU PARLEMENT EUROPÉEN

Les élections européennes auront lieu dimanche 25 Mai. Ce scrutin a lieu en France dans le cadre de 8 circonscriptions ; l'Aquitaine dépend de la circonscription Sud-Ouest avec deux autres régions : Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées.

L'élection ne comporte qu'un seul tour, à la représentation proportionnelle avec répartition des restes à la plus forte moyenne.

L'Europe compte aujourd'hui 28 états membres. Les représentants au Parlement Européen représentent les états membres de l'Union, soit 500 millions de

personnes. Le Parlement est renouvelé intégralement tous les 5 ans. Le nombre de députés européens représentant la France s'élève à 74. Comme ce fut le cas lors des élections municipales, les bureaux de vote 1 et 2 seront situés à la salle des fêtes. Ils seront ouverts de 8h à 18h. Attention, carte d'identité obligatoire, comme à toutes les élections désormais.

MÉMO

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche 25 Mai de 8h à 18h
(Salle des fêtes).

CULTURE

“MAI MUSICAL” FAIT ESCALE DANS NOTRE COMMUNE

Du vendredi 16 au samedi 31 mai, la Communauté des Communes organise l'événement “Mai Musical” qui comprend 6 spectacles gratuits ouverts à tous.

Baroque, romantique, classique ou contemporaine, la musique trouvera dans six des églises de notre communauté de communes des lieux propices à son interprétation et à son écoute. Un programme riche et varié, des

univers multiples permettront à chacun de trouver plaisir et émotion au travers de ces spectacles.

L'église de Pompignac vibrera vendredi 23 mai à partir de 21h, au travers d'une “Fantaisie Zoologique” interprétée par l'ensemble Quod Libet. Au programme : “Ouverture du printemps” de Vivaldi, “Le chant des oiseaux” de Casals, “Ballade de Lacombe,

COLLECTE DES DÉCHETS

TOURNÉE DE RAMASSAGE GRATUIT DES DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

Cette tournée aura lieu du lundi 5 au mercredi 7 mai. Elle nécessite une inscription préalable en mairie, et est limitée à 1 m³ maximum par habitation. Si votre dépôt dépasse cette capacité, la Mairie vous propose la location

d'une benne pour 24h ou pour un week-end au tarif de 20 €.

Renseignements et inscription à l'accueil de la Mairie
(05 57 97 13 00).

ÉVÉNEMENT

LES FOULÉES POMPIGNACAISES : AU BONHEUR DES JOGGEURS

Le dimanche 4 mai, les Foulées pompignacaises, course pédestre appréciée des sportifs jusqu'en 2010, font leur grand retour ! Les organisateurs, soucieux de reconduire cette manifestation souvent plébiscitée, ont demandé le soutien de la municipalité pour l'organisation de l'édition 2014. C'est chose faite puisque la reprise de cette épreuve, inscrite au programme de la Fédération Française d'Athlétisme, prendra son départ lors de la fête annuelle du village. Au programme : deux courses de 5 et 10 km qui débuteront à 10h, une randonnée pédestre qui commencera à 9h30, et une course pour enfants dont le départ sera donné à 11h15. Cette manifestation aura son point de départ devant la nouvelle école de Pompignac. Les inscriptions des courses de 5 et 10 km sont payantes (8 € – un T-shirt offert).



LES FOULÉES POMPIGNACAISES
DIMANCHE 4 MAI 2014

Courses de 5 et 10 km
Inscrites au programme de la FFA
Randonnée pédestre de 8 km
Course pour les enfants.

PROGRAMME

- LES FOULES DES POMPIGNACAISES, ce jour
- 2 courses de 5 km et 10 km inscrites au programme de la FFA (inscriptions payantes - 8 € - T-shirt offert à la course)
- 1 randonnée pédestre de 8 km (sans possibilité d'achat et sans départ)
- 1 course pour enfants (8€)

LES FOULES DES POMPIGNACAISES, ce jour

- Inscription aux places (voir tableau des places)
- 9h30 Départ de la randonnée de 8 km.
- 10h00 Départ des courses de 5 et 10 km.
- 10h15 Départ de la course pour les enfants.
- 10h30 Remise des récompenses.
- 10h45 Vite d'honneur.

BOIS POMPIGNACAISES

INTERSPORT

Information : www.pompignac.fr

La remise des récompenses est prévue à 11h30, suivie du verre de l'amitié à 12h.

Les Foulées Pompignacaises

Dimanche 4 mai // École maternelle de Pompignac.

RENDEZ-VOUS

FÊTE DU VILLAGE LES 2, 3 ET 4 MAI : animations foraines, restauration sur place en soirée du samedi 3 mai, feu d'artifice à 23 h, Foulées pompignacaises le dimanche matin 4 mai. Venez nombreux !



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES COTEAUX BORDELAIS

6 SPECTACLES GRATUITS POUR TOUS

Mai musical
des Coteaux Bordelais

DU 16 AU 31 MAI 2014

DANS LES ÉGLISES
A BONNETAN, CAMARSAÇ, CARIGNAN, CROIGNON, POMPIGNAC ET TRESSÉS

Renseignements : 05 57 22 48 87
www.coteaux-bordelais.fr

AGENDA

FÊTE DU VILLAGE / FÊTE FORAINE // 2, 3 et 4 mai

- Samedi 3 mai à 19h : Repas en plein air (*Place de l'entre deux mers*).
- Samedi 3 mai à 23h : Feu d'artifices (*Centre-bourg*).

SOIRÉE ANTILLAISE DANSANTE // Samedi 3 mai à partir de 19h30. Repas et bal organisé par le club de basket de Pompignac (*Salle des fêtes*). Adultes 15 €, enfants - 12 ans : 8 €.

LES FOULÉES POMPIGNACAISES // Dimanche 4 mai
Courses de 5 et 10 km, randonnée pédestre de 8 km, course pour enfants. Inscription sur place à 8h30 (*Parking de la nouvelle école maternelle*).

COMMÉMORATION DU 8 MAI // Jeudi 8 mai à 11h15 (*Monument aux morts*).

CONCERT DE LA CHORALE MUNICIPALE // Vendredi 16 mai à 20h - Mozart au programme (*Eglise*).

SALON CRÉATION ET SAVOIR FAIRE // Organisé par les Ateliers du Kaolin, Samedi 17 et Dimanche 18 mai de 10h à 19h (*Salle des Fêtes*).

TOURNOI DE BASKET POUSSINES U11 // Samedi 17 mai de 14h à 18h (*Plaine des Sports / Gymnase*).

MISSA BREVIS DE LOTI // Samedi 17 mai à 18h30
La chorale municipale anime la messe à Pompignac (*Eglise*).

MAI MUSICAL : "FANTAISIE ZOOLOGIQUE" PAR LE QUATUOR QUOD LIBET // Vendredi 23 mai à 21h (*Eglise*).

BOURSE AUX VÊTEMENTS // Samedi 24 mai de 14h à 18h et Dimanche 25 Mai de 9h30 à 17h (*Ecole maternelle*).

TOURNOI DE TENNIS // Du 24 mai au 7 juin
organisé par le Club de Tennis de Pompignac (*Plaine des sports*).

BUS COMMUNAL

L'AGENDA DES SORTIES DU MERCREDI MATIN

Le bus communal est à la disposition des pompignacais chaque mercredi matin. Le départ a lieu à 9h15 depuis la place de la Mairie. En ce joli mois de mai, le bus vous conduira à Auchan Bouliac (*le 7 mai*), sur le marché de Créon (*les 14 et 21 mai*) et au centre commercial Carrefour Lormont (*le 28 mai*). Les destinations et les sorties sont susceptibles à tout moment d'être modifiées, pour des raisons de sécurité ou d'intempéries.

LE MENSUEL DE POMPIGNAC

ET SI NOUS PRENIONS DATE ?

Le "Mensuel", nouvelle publication, vous donne rendez-vous chaque premier week-end du mois pour vous informer des actualités communales. Il s'inscrit dans une nouvelle démarche de communication qui prévoit ce bulletin mensuel pour traiter de l'actualité courante de la commune et une parution trimestrielle qui proposera des dossiers de fond et des informations ciblées : Le premier bulletin trimestriel est programmé pour fin août. Le prochain "Mensuel" sera livré début juin dans vos boîtes à lettres.



Tirage : 1500 ex.

Publication : Mairie de Pompignac - Directeur de la publication : Denis Lopez - Rédacteur en chef, conception et mise en page : Vincent Ferreira - Equipe de rédaction : Benjamin Boulet, Cécile Daydé, Celine Deligny-Estovert, Philippe Destruel, Vincent Ferreira, Julianne Grandveaud, Nicole Lafiteau-Boyer, Florent Loddio, Denis Lopez.
Mairie de Pompignac - 23, avenue de la Mairie, 33 370 POMPIGNAC / Tél. : 05 57 97 13 00 / www.pompignac.fr
e-mail : lemensuel@pompignac.fr

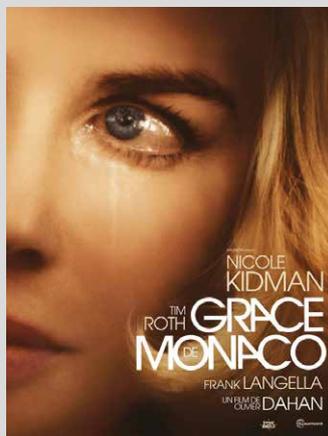
CINÉMA

PROGRAMMATION

> JEUDI 15 MAI / 20h30
SALAUD ON T'AIME
Comédie de Claude Lelouch
avec Johnny Hallyday, Eddy Mitchell,...

> JEUDI 22 MAI / 20h30
GRACE DE MONACO
Biopic de Olivier Dahan
avec Nicole Kidman, Tim Roth, Frank Langella

> VENDREDI 30 MAI / 20h30
BARBECUE
Comédie de Eric Lavaine
avec Lambert Wilson, Franck Dubosc



GRACE DE MONACO

France - USA / 1h43

Lorsqu'elle épouse le Prince Rainier en 1956, Grace Kelly est alors une immense star de cinéma, promise à une carrière extraordinaire. Six ans plus tard, alors que son couple rencontre de sérieuses difficultés, Alfred Hitchcock lui propose de revenir à Hollywood, pour incarner Marnie dans son prochain film. Mais c'est aussi le moment où la France menace d'annexer Monaco, ce petit pays dont elle est maintenant la Princesse. Grace est déchirée. Il lui faudra choisir entre la flamme artistique qui la consume encore ou devenir définitivement : Son Altesse Sérénissime, la Princesse Grace de Monaco.

CINÉ THÉ

> LUNDI 05 MAI / 14h30
DE TOUTES NOS FORCES
Comédie dramatique de Nils Tavernier, avec Jacques Gamblin, Alexandra Lamy, Fabien Héraud

> LUNDI 19 MAI / 14h30
UNE RENCONTRE
Romance de L. Azuelos avec Sophie Marceau, François Cluzet

> LUNDI 02 JUIN / 14h30
DEUX JOURS, UNE NUIT
Drame de Jean-Pierre et Luc Dardenne avec Marion Cotillard, Fabrizio Rongione, Olivier Gourmet



UNE RENCONTRE

France / 1h21

Elsa écrivain, et Pierre, avocat, se croisent lors de la soirée de clôture d'un salon du livre : un regard, un briquet qui change de mains, des rires un peu trop nerveux, le frémissement d'une histoire possible...
Une rencontre ? Sauf que la vie de Pierre, c'est d'abord sa famille : ses enfants et Anne, sa femme depuis quinze ans, celle qui l'aimera toujours, et qu'il aimera toujours, en dépit de la routine et du temps qui passe, il le sait.